

« *Le meilleur du droit pour vous faciliter la vie* ».



Il est d'usage en cas de première rencontre entre deux ou plusieurs personnes de commencer par décliner son identité. Il ne sera dérogé à la civilité quant à cette rencontre via votre visite sur le site officiel du cabinet, ce dont je vous remercie.

J'ai choisi de me présenter, en tant qu'avocat, au travers du slogan du cabinet : *Le meilleur du droit pour vous faciliter la vie*.

Quel est ce slogan ? D'où vient-il ?

Et si la définition ainsi que la genèse en venaient à être connues, il reste tout de même quelques questions. Qu'est-ce le meilleur du droit ? S'il existe, sous quel augure se présente-t-il ? Que veut dire satisfaire la vie à autrui ? Comment le faire ?

Vous aurez compris, je le crois, qu'il n'y a nulle prétention dans ce slogan. Une fierté, dirais-je ! Pour aller un peu plus loin dans la présentation, il s'agira de parler du cabinet (1) et de voir la manière dont ce slogan est rendu opérationnel (2).

### 1) Aperçu du cabinet

L'avocat est de la race de ses hommes « ayant un esprit d'idéal et animés du souci et de la volonté de servir la justice, qui puissent être les remparts des libertés en même temps que les serviteurs du droit » comme dirait le Bâtonnier André Damien. Il ajoute que si « l'avocat moderne fait du juridique, aide à la création des entreprises, il est un spécialiste du droit des affaires ; pour autant, il ne peut abandonner sa vocation de défenseur de ceux qui sont persécutés ou poursuivis notamment au pénal... ».

Avocat, je le suis et m'identifie au champ défini par le bâtonnier. Mon plaisir d'appartenir à cette race d'hommes avec cette passion qui brûle en moi, je ne m'en prive guère. Je le dis et témoigne d'autant plus que j'ai fait le serment de servir en tant qu'avocat à deux reprises, sur deux continents différents.

D'abord une première fois devant la Cour d'appel de Bangui en République centrafricaine, un jour du 2 mars 2003. Puis, une seconde fois, devant la prestigieuse première chambre de la Cour d'Appel de Paris, un jour du 24 octobre 2018, après plusieurs péripéties que je regarde avec détachement aujourd'hui et sourire à la fois.

Un parcours accompli depuis le Conseil National des Barreaux Français, l'Ecole de Formation des Barreaux de Paris, le Conseil de l'Ordre du Val-de-Marne jusqu'à l'installation du cabinet francilien.

Je revêts donc fièrement ma toge et prends plaisir à écouter les froufrous quand je l'enfile ou quand je marche dans les prétoires. La fierté aussi dans le silence de mon cabinet, où les confidences se font en toute confiance. Je suis dans une écoute active pour trouver la réponse qui sied à la situation exposée. Et quand vint le moment de travailler, je me déplace avec joie entre le bureau avec l'ordinateur qui y trône, les espaces vides, la bibliothèque et la musique douce « *world music* » en fond sonore pour tenir compagnie dans ces moments de concentration.

J'appartiens à cette noble et grande famille des avocats en ayant une double culture. Une culture centrafricaine dans laquelle je suis pétri et une culture française acquise de loin par l'instruction et la formation dans un premier temps puis de près avec un objectif d'approfondissement des connaissances pour une meilleure satisfaction de mes clients.

Qu'ils soient en France ou en Afrique et particulièrement au Centrafrique, le cabinet s'engage à respecter les principes de fonctionnement qui fondent ses relations avec les clients. Ces valeurs que le cabinet observe, sans qu'elles ne soient limitatives sont :

- Respect de la déontologie (règles professionnelles)
- Intégrité et éthique
- Relations basées sur la confiance et l'entente
- Proximité et disponibilité
- Réactivité et efficacité.

Il est entendu que tous les principes essentiels de la profession d'avocat tels qu'énumérés par le Règlement Intérieur National issus des décisions normatives du Conseil National des Barreaux sont applicables et guident les activités du cabinet.

## 2) De la philosophie à l'action

J'invite à un petit rappel des questions de départ au sujet du slogan : Qu'est-ce le meilleur du droit ? Que veut dire satisfaire la vie à autrui ? Comment le faire ?

En vérité, ces questions ne manquent pas de revenir. Ce, depuis la conception du slogan, le recueillement d'avis des amis et connaissances et enfin des lectrices et des lecteurs. On aurait cru un sujet sur lequel des étudiants en première année de philosophie du droit plancheraient.

Il n'en est rien. Nous sommes loin de l'univers d'une salle de fac !

C'est la philosophie de mon cabinet qui, dès ses premiers pas, a toujours voulu donner le meilleur de lui-même pour apporter au client ou à la cliente, souvent aux abois, la réponse satisfaisante à ses attentes. Ce, en faisant en sorte qu'indépendamment des connaissances intrinsèques, de l'état d'évolution du droit (encore un sujet polémique sur ce qu'est le droit) dans ses domaines d'expertise, le cabinet prend en compte l'environnement et la situation spécifique de chaque client ou cliente.

Pour servir « *le meilleur du droit* », il faut des connaissances juridiques (les miennes sont toujours en devenir), une culture générale aguerrie, sans oublier mes cultures au sens ethnique du terme, même si je n'aime pas trop cette expression, mais bon, c'est un effort pour distinguer la culture acquise de la culture innée. Mes cultures donc, sont en bataille pour trouver le bon équilibre et viennent compléter une foi qui a imprimé sa marque sur l'écoute, la capacité de cerner les besoins, la compréhension et le sens du devoir afin de me mettre efficacement au service de mon client.

Avec tous ces outils, je me charge de l'assister, le conseiller, le représenter et le défendre au meilleur du droit qui puisse exister. Tantôt en revêtant la toge, tantôt, en étant habillé de l'esprit de la toge pour le faire avec le même engagement, la même hargne, le même élan...

« *Le meilleur du droit* », un bon tremplin pour ouvrir une fenêtre non seulement sur un parcours mais pour dire que l'espoir est permis à ces clients parfois aux prises avec des situations inextinguibles qui « bouffent » leur énergie, volent leur paix et quiétude, sinon, pire, détruisent leur avenir.

Pour y apporter une réponse, je leur sers *le meilleur du droit pour faciliter leur vie*. Chaque situation étant analysée dans son contexte, au regard des faits, des risques encourus, des menaces ou des conséquences envisageables et des outils disponibles. Naturellement, que toute approche de solution, toute tentative d'apaisement du danger, tout élément à faire valoir sont débattus et analysés avec le client qui doit comprendre les enjeux de son dossier.

Ainsi, l'option retenue sera celle la plus préférable de toutes et née de la mixture de plusieurs ingrédients, répondant *au meilleur du droit*.

Voilà pour ce slogan qui est tout un programme comme diraient certains.

En guise de bienvenue sur ce site, le slogan a permis de m'introduire et de lever le rideau sur une aventure que je souhaite longue et fructueuse.

A bientôt pour une nouvelle découverte.

*Rigo-Beyah Parsé*